

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

Lundi, le 15 novembre 2021, se tient à la Place des Fondateurs et à l'heure habituelle, la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de M. le maire Germain Grenon.

Sont présents:	M. le conseiller	Gérald Morin
	Mme la conseillère	Geneviève Migneault
	M. le conseiller	Pierre Girard
	M. le conseiller	André Dufour
	M. le conseiller	Marc-André Guay
	M. le conseiller	Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste aussi à la séance.

258-2021

Lecture et acceptation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi, 15 novembre 2021.

- 1.0 MOT DE BIENVENUE.**

- 2.0 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI, 15 NOVEMBRE 2021.**

- 3.0 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1** Séance ordinaire du 4 octobre 2021.

- 4.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1** Abrogation de la résolution 223-2021;
 - 4.2** Aide financière – Groupe d'action communautaire (friperie);
 - 4.3** Vente d'une parcelle de terrain – 4^{ième} Rang – Autorisation de signatures;
 - 4.4** Desjardins – Effets bancaires – Autorisation de signatures;
 - 4.5** Nomination du Maire suppléant.

- 5.0 HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 5.1** Entente hors-cour – Égout extrémité ouest boulevard St-David – Autorisation de signatures.

- 6.0 CORRESPONDANCE**

- 7.0 AFFAIRES NOUVELLES**
 - 7.1** **Projet de règlement 522 – Dépôt et avis de motion**

8.o ACCEPTATION DES COMPTES

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 novembre 2021, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

259-2021 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Marc-André Guay et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021, soit et est accepté. Adopté à l'unanimité des conseillers(ères).

260-2021 Abrogation de la résolution 223-2021.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Gérald Morin et résolu que la résolution 223-2021 adoptée à la séance ordinaire du 7 septembre 2021 relative à l'aide financière pour le comptoir multi-services, soit et est abrogée. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

261-2021 Aide financière – Groupe d'action communautaire (friperie).

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Girard, appuyé par M. le conseiller Gérald Morin et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse au Groupe d'action communautaire une aide financière de 6 744 \$ pour aider au coût résiduel du loyer du service de friperie antérieurement opéré par le Comptoir multi-services. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

262-2021 Vente d'une parcelle de terrain – 4^{ième} Rang – Autorisation de signatures

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Geneviève Migneault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise la vente d'une parcelle de terrain derrière le lot de la propriété du 14, 4^{ième} rang au prix de 3.75\$/m² excluant les taxes; que les frais de notaire et d'arpenteur inhérents soient et sont à la charge de l'acheteur; et que M. le Maire Germain Grenon et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à donner plein effet à la présente. Adopté à l'unanimité des conseillers(ères).

263-2021

Desjardins – Effets bancaires – Autorisation de signatures

Il est proposé par M. le conseiller Marc-André Guay, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de St-David-de-Falardeau informe la Caisse Desjardins de la Rive-Nord :

- que M. le maire Germain Grenon et M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soient et sont dorénavant les représentants de la Municipalité à l'égard des comptes 42 830, 301 789, 302 000, 302 514 et 430 523 qu'elle détient;
- que ces représentants exerceront les pouvoirs suivants au nom de la Municipalité :
 - émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
 - signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la personne morale;
 - demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la personne morale;
 - signer tout document ou convention utile pour l'ouverture et la gestion du ou des comptes et pour la bonne marche des opérations de la personne morale;
- qu'afin de lier la Municipalité, les représentants devront exercer leurs pouvoirs ensemble et conjointement ;
- que si un représentant adopte l'usage d'un timbre de signature, la personne morale reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci comme si la signature avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été faite sans autorisation, ou de toute autre manière;
- que les pouvoirs mentionnés dans cette résolution sont en sus de ceux que le ou les représentants administrateurs, dirigeants ou officiers pourraient autrement détenir;
- que la Caisse pourra considérer cette résolution comme étant en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu une nouvelle résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

264-2021

Nomination du Maire suppléant.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Gérald Morin et résolu que M. le conseiller Richard Sirois soit et est nommé maire suppléant jusqu'à avis contraire. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

265-2021

Entente hors-cour – Égout extrémité ouest boulevard St-David – Autorisation de signatures.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Pierre Girard et résolu que le maire M. Germain Grenon et le secrétaire-trésorier et directeur général M. Daniel Hudon soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente de règlement hors cour et quittance relativement au dossier de l'installation septique de M. Roger Bouchard et Mme Lise Gauthier résidant au 4, 2e rang et tout autre document nécessaire à donner plein effet à la présente.

266-2021

Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-Saint-Jean – Adhésion – Renouvellement.

Il est proposé par M. le conseiller Gérald Morin, appuyé par M. le conseiller Pierre Girard et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau renouvelle son adhésion à Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la période d'avril 2021 à mars 2022 au coût de 210 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

267-2021

Club de ski de compétition Le Valinouët – Commandite.

Il est proposé par Mme la conseillère Geneviève Migneault et appuyé par le conseiller Richard Sirois, et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte de commanditer pour 3 ans le Club de ski de compétition Le Valinouët (divan et affiche) aux coûts annuels de 500 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

268-2021

Association des propriétaires du village alpin – Aide financière.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse 2 000 \$ en janvier 2022 à l'Association des propriétaires du village alpin afin d'aider au financement des feux d'artifice du 31 décembre 2021. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

269-2021

Maison de soins palliatifs du Saguenay – Don – 2021.

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Girard, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse une aide financière de 200 \$ à la Maison de soins palliatifs du Saguenay dans le cadre de leur activité de financement « Souper partage 2021 ». Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

270-2021

Services professionnels – Avocats - Mensualités.

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de M^e Gaston Saucier, exerçant sa profession d'avocat au bureau de Robin, Sheppard, Shapiro, du 255, rue Racine Est. Bureau 530, à Saguenay (arrondissement de Chicoutimi);

CONSIDÉRANT que M^e Gaston Saucier fournit les services de conseils juridiques à la municipalité depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire accepter l'offre de service de M^e Gaston Saucier;

Il est proposé par M. le conseiller Gérald Morin, appuyé par M. le conseiller Marc-André Guay et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte pour l'année 2022 l'offre de services professionnels reçue le 28 octobre 2021 M^e Gaston Saucier relativement aux services suivants :

- Tout avis juridique oral ou écrit, à la demande du maire, du directeur général et secrétaire-trésorier ou du responsable de l'émission des permis et certificats;
- Préparation de tout projet de règlement, résolution ou avis de motion jugé nécessaire par le conseil, le maire, le directeur général et secrétaire-trésorier;
- Rencontre aux bureaux de la firme avec le maire, le directeur-général et secrétaire-trésorier et/ou le responsable de l'émission des permis et certificats pour tout avis ou toute information à caractère général.

* Certaines exclusions mentionnées à l'offre s'appliquent.

Les services ci-haut mentionnés seront offerts suivant une mensualité de 535 \$, T.P.S. et T.V.Q. en sus, et ce, peu importe le nombre d'interventions hebdomadaires, mensuelles ou annuelles, à compter du 1^{er} avril 2022.

Tout autre service requis se réalisant pour l'année 2022 aux taux horaires ci-bas :

- Gaston Saucier 250 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

271-2021

Route L-253 – Contribution à l'entretien.

CONSIDÉRANT la position convenue lors de la rencontre du comité d'entretien de la route L-253;

CONSIDÉRANT qu'une partie de cette route est située sur le territoire de Saint-David-de-Falardeau et permet à plusieurs contribuables d'accéder à leur propriété dans le secteur du lac Lamothe.

Il est proposé par Mme la conseillère Geneviève Migneault, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accorde à la MRC du Fjord-du-Saguenay, une contribution de 1 500 \$ pour aider à l'entretien de cette partie de chemin pour la période hivernale 2021-2022. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

Projet de règlement 522 – Avis de motion

M. le conseiller Richard Sirois fait la présentation et le dépôt du projet de règlement 522 et donne avis de motion qu'il y aura lors d'une séance ultérieure, adoption du règlement 522 ayant pour objet d'amender le règlement #274, régissant l'entretien de certains chemins privés tel que déjà amendé par les règlements #293, #299, #312, #327, #330, #348, #350, #355, #357, #361, #368, #371, #406, #443, #462, #474 et #475 afin de modifier la distance à entretenir du 5e chemin du lac Clair.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU**

RÈGLEMENT 522

Ayant pour objet d'amender le règlement #274, régissant l'entretien de certains chemins privés tel que déjà amendé par les règlements #293, #299, #312, #327, #330, #348, #350, #355, #357, #361, #368, #371, #406, #443, #462, #474 et #475 afin de modifier la distance à entretenir du 5^e chemin du lac Clair.

CONSIDÉRANT la requête reçue de la part d'une majorité de propriétaires du chemin privé ci-bas pour que la municipalité l'entretienne sur une distance supplémentaire, soit :

- 5^e chemin du lac Clair 400 m

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-David-de-Falardeau offre déjà ce service à plusieurs chemins privés par le biais de son règlement #274;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-David-de-Falardeau tenue le 15^e jour du mois de novembre 2021.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu _____ que soit et est adopté le règlement portant le #522 et il est par le présent règlement ordonné et statué par le conseil de la municipalité de Saint-David-de-Falardeau et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement, ainsi qu'il suit, à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement comme s'il était ici au long récit.

ARTICLE 2

La section de chemin suivante est ajoutée à la liste de celles à être entretenues en vertu du règlement #274 pour la distance indiquée, soit :

□ 5e chemin du lac Clair 400 m

Le tout tel qu'illustré au croquis joint en annexe « A »

ARTICLE 3

L'annexe « A » fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 4 – ENTRÉE EN VIGUEUR

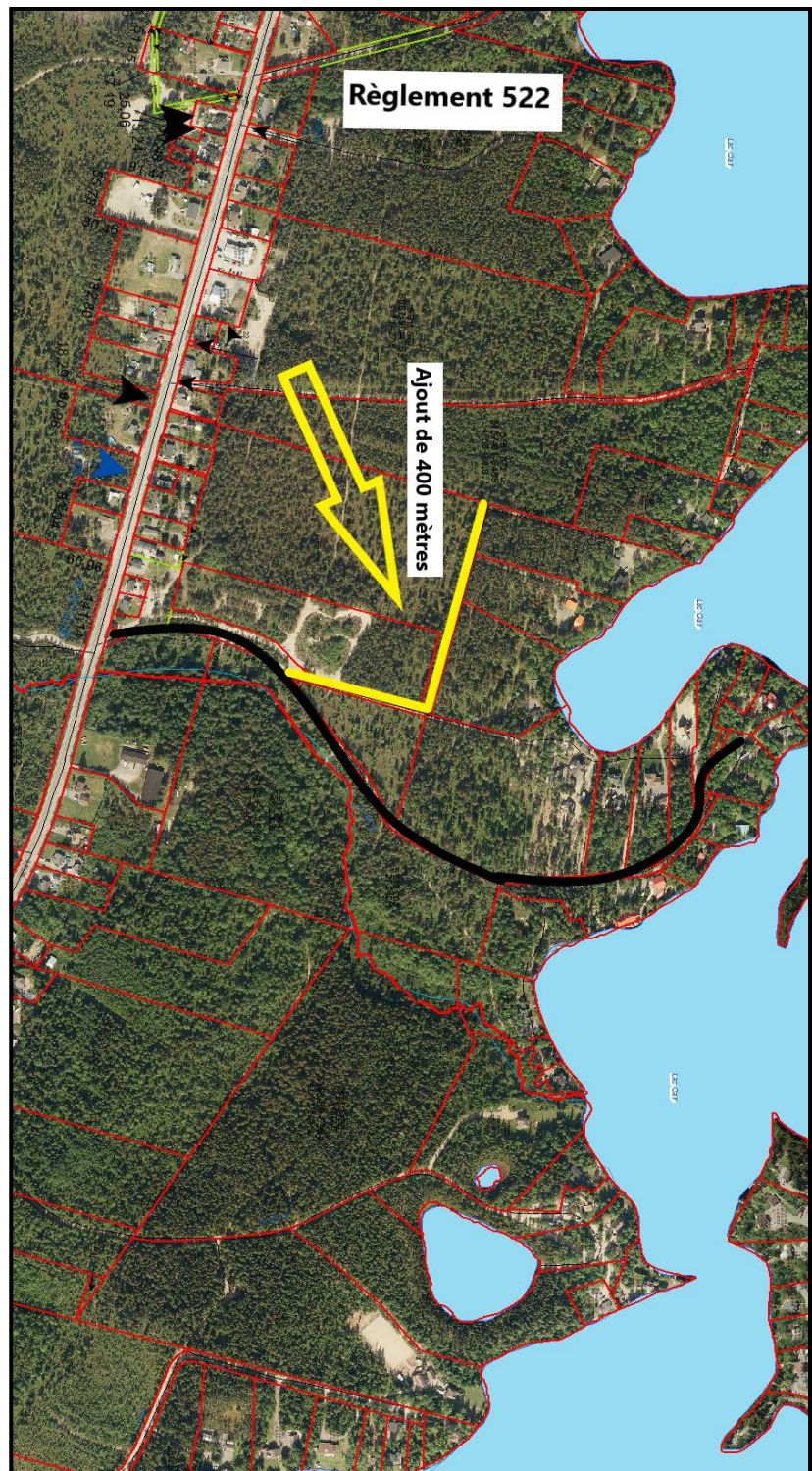
Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu toutes les approbations requises et prévues par la loi.

Lu et adopté à la séance _____ du conseil de la municipalité de Saint David de Falardeau, tenue le __e jour du mois _____ 2021 et signé par le maire et le secrétaire trésorier et directeur général.

GERMAIN GRENON
MAIRE

DANIEL HUDON
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANNEXE « A »



Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Pierre Girard et résolu que les dépenses suivantes soient et sont acceptées ; et que M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soit et est autorisé à en faire le paiement.

40352 -	Ministre des finances	200.00	\$
40353 -	SSQ, Société d'assurance vie inc.	7 216.05	
40354 -	Vidéotron S.E.N.C.	164.89	
40355 -	St-Pierre Sylvie, Dufour Mario	189.65	
40356 -	Allard Francine Mme	392.51	
40357 -	Bell Canada	1 218.47	
40358 -	Bell Mobilité inc.	493.72	
40359 -	Dépanneur St-David enr.	1 729.78	
40360 -	Hudon, Daniel M.	4 939.43	
40361 -	Hydro Québec	4 218.61	
40362 -	Comptoir Multi-services	3 256.00	
40363 -	Bouchard Jocelyn	84.97	
40364 -	Commission des loisirs de Falardeau	168.51	
40365 -	Dépanneur St-David enr.	432.64	
40366 -	Desbiens Jérémy	841.50	
40367 -	Hydro Québec	11 330.11	
40368 -	Maxi Métal inc.	355 682.72	
40369 -	Régie des alcools, des courses et jeux	424.00	
40370 -	Tremblay Fanny	21.66	
40371 -	Vidéotron S.E.N.C.	143.30	
40372 -	Voyer Anouk	765.94	
40373 -	Gauthier, Claude, RMFL	294.52	
40374 -	Carrier Valérie	23.41	
40375 -	CIBC Hypothèque	396.03	
40376 -	Dépanneur St-David inc.	527.08	
40377 -	Hydro Québec	2 890.54	
40378 -	Plourde Johanne	100.00	
40379 -	Usereau Pascal / Cloutier Elisabeth	5 000.00	
40380 -	Allard Francine Mme	392.51	
40381 -	Dépanneur St-David inc.	1 160.41	
40382 -	Devost Lise, Mme	66.81	
40383 -	Emond Linda, Mme	58.40	
40384 -	Fondation Lynda Gauthier	500.00	
40385 -	Hydro Québec	5 918.06	
40386 -	Larouche Jean	250.00	
40387 -	Pelletier Yan	383.58	
40388 -	Annulé	0.00	
40389 -	SSQ, Société d'assurance vie inc.	7 216.05	
40390 -	Tremblay Denis	320.00	
40391 -	Vidéotron S.E.N.C.	215.52	
40392 -	Maison des jeunes Alaxion	5 200.00	
40393 -	Ministère du Revenu du Québec	27 194.84	
40394 -	Receveur Général du Canada	10 253.91	
40395 -	Ministre des finances	699.00	
40396 -	Bell Canada	1 282.86	
40397 -	Bibliothèque municipale – petite caisse	101.67	
40398 -	Commission des loisirs de Falardeau	309.78	
40399 -	Hydro Québec	5 163.89	
40400 -	Lavoie Marc	320.75	
40401 -	Vidéotron S.E.N.C.	164.89	
40402 -	9190-0738 Québec inc.	999.14	
40403 -	ADT Canada inc.	75.71	
40404 -	Archambault	696.84	
40405 -	Ascenseur universel inc.	1 038.00	

40406 -	Astus inc.	310.43
40407 -	Axchem Canada Ltd	2 928.39
40408 -	B.B.G. Réfrigération	4 540.94
40409 -	Bitume Québec	113.83
40410 -	Blackburn et Blackburn inc	1 129.88
40411 -	Caouette informatique inc.	1 538.75
40412 -	Annulé	0.00
40413 -	Annulé	0.00
40414 -	Annulé	0.00
40415 -	Centre du Bricoleur	4 075.78
40416 -	Centre d'autonomie	166.70
40417 -	Chevaliers de Colomb	825.00
40418 -	CIMCO Réfrigération	2 167.46
40419 -	Cloturex inc.	1 329.84
40420 -	Conseiller Forestier Roy inc.	5 691.26
40421 -	Construction J.R. Savard	2 280.15
40422 -	Construction S.R.B.	582.19
40423 -	DC COM enr.	663.41
40424 -	Déneigement H.P. Grenon inc.	3 411.90
40425 -	Déneigement Kodiak	517.39
40426 -	Devicom	25.65
40427 -	Duchesne Gaston, entrepreneur	5 409.58
40428 -	Englobe Corp.	9 839.40
40429 -	Engo équipement sales inc.	205.80
40430 -	Enviromax inc.	517.39
40431 -	Eurofins environex	4 652.76
40432 -	Annulé	0.00
40433 -	Excavation Claude Larouche inc.	10 613.99
40434 -	Extermination Tremblay et Lemieux inc.	77.04
40435 -	Extincteurs Saguenay Lac-St-Jean inc.	1 137.10
40436 -	Fonds d'information sur le territoire	120.00
40437 -	Fournitures de bureau M.S.	1 143.88
40438 -	Gagnon Marc	170.00
40439 -	Gaudreault, Saucier, Simard, avocats	9 327.45
40340 -	Gauthier Gilles. M.	348.00
40341 -	Gesticonfort inc.	5 722.62
40342 -	L'imprimeur.	1 034.78
40343 -	Info page inc.	102.33
40344 -	Inter-lignes	1 377.67
40345 -	Javel Bois-franc inc.	645.57
40346 -	JRM excavations	7 645.85
40347 -	K+S sel windsor ltée	8 075.27
40348 -	Laberge, Guérin et associés	747.34
40349 -	Larouche Fabien, M.	50.58
40450 -	Larouche, Josué, M.	348.00
40451 -	Location d'outils Simplex	235.71
40452 -	Marché Falardeau	4.12
40453 -	Mercier, Germain, M.	348.00
40454 -	Motion Canada	402.95
40455 -	M.R.C. du Fjord-du-Saguenay	176 264.02
40456 -	Municipalité de St-Honoré	349.00
40457 -	Nettoyage conduits souterrains inc.	563.38
40458 -	Norda Stelo	3 553.24
40459 -	Nord-Flo	1 299.61
40460 -	Pausematic	317.40
40461 -	Pavex ltée	214 341.71
40462 -	P.G. solution inc.	471.40
40463 -	Pic construction co. ltée	1 070.85
40464 -	Produits sanitaires Belley	215.29
40465 -	Produits B.C.M. ltée	1 837.14
40466 -	Produits sanitaires Lépine	304.81

40467 -	Le Progrès, Le Quotidien	801.38
40468 -	Protection incendie Viking inc.	967.51
40469 -	Quincaillerie Brideco ltée	170.44
40470 -	Raymond Munger (1983) inc.	5 150.89
40471 -	Régie des matières résiduelles	2 180.58
40472 -	Regroupement loisirs et sports	210.00
40473 -	R.M. Leduc et cie inc.	396.62
40474 -	Sanidro inc.	29 697.11
40475 -	Secuor inc.	58.60
40476 -	Services Matrec	9 229.00
40477 -	Services d'éclairage R.M.	2 168.57
40478 -	Services électroniques Magary	65.94
40479 -	Simard, Étienne, M.	348.00
40480 -	Snack Bar St-David	51.40
40481 -	Société Canadienne des postes	1 113.86
40482 -	S.P.I. sécurité inc.	84.11
40483 -	Station-service Mercier et frère inc.	3 409.85
40484 -	Toiture FG inc.	3 822.92
40485 -	Transporteur en vrac de Chicoutimi	15 917.35
40486 -	Uniréso télécom inc.	195.35
40487 -	Usinage Z.M.M. inc.	2 581.19
40488 -	Valineige SA	7 703.33
40489 -	Variétés L.C.R. inc.	386.25
40490 -	Wolter Kluwer Québec ltée	1 009.05
40491 -	WSP Canada inc.	1 559.06

M. le maire Germain Grenon, M. le conseiller Marc-André Guay et Mme la conseillère Geneviève Migneault n'enregistrent pas leurs votes sur cette résolution en invoquant l'article 164 du Code municipal, 300 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier et directeur générale, certifie par la présente, qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrite sont autorisées par le conseil de la susdite municipalité.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (20 h 53).

Je, Germain Grenon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**M. GERMAIN GRENON
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**